



African Evaluation Association
Association Africaine d'Evaluation



DOCUMENT STRATÉGIQUE 2024-2028

JUILLET 2024



Message du président:

Innover, Inspirer, Impacter - Transformer la pensée évaluative en Afrique.



C'est avec enthousiasme que j'ai le plaisir de dévoiler le plan stratégique 2024-2028 de l'AfrEA, un plan complet qui décrit notre vision d'un écosystème d'évaluation dynamique à travers l'Afrique.

La dernière décennie a été marquée par des grandes avancées et des réalisations en matière de développement des capacités évaluatives sur le continent avec la contribution des acteurs traditionnels et l'apparition de nouveaux acteurs.

L'AfrEA, organisation avant-gardiste de la promotion de l'évaluation sur le continent, se doit de se réinventer et se positionner en organisation leader continentale, afin de

continuer à remplir son rôle et d'accomplir sa mission.

Ce nouveau plan stratégique qui repose sur les aspirations de nos membres est fondé sur une théorie du changement orientée par des domaines prioritaires clés de croissance avec comme objectif ultime de faire de la culture et la pratique de l'évaluation une réalité sur le continent africain. Ainsi, les cinq domaines prioritaires sur lesquels notre organisation se focalise pour l'atteinte de ce but sont le renforcement des capacités de l'AfrEA et des VOPEs membres, le soutien de l'institutionnalisation et la professionnalisation de la pratique et de l'évaluation sur le continent, la promotion des jeunes et des femmes dans l'évaluation, le soutien de l'agenda « Évaluation Made in Africa » et la promotion de l'évaluation et l'utilisation de données probantes pour les priorités continentales et des pays africains.

Ce plan stratégique marque un nouveau chapitre dans le parcours de l'AfrEA. Je suis convaincu qu'ensemble, en travaillant main dans la main et avec un engagement constant pour notre cause commune, nous pouvons réaliser cette vision ambitieuse. Nous pouvons transformer le paysage de l'évaluation en Afrique, ayant ainsi un impact positif sur le développement durable de notre continent et, par extension, sur le monde entier. Merci à tous ceux qui ont contribué au développement et la conception de ce document stratégique.

Que Dieu bénisse l'AfrEA et l'Afrique

Dr. Miché Ouedraogo
Président de l'AfrEA



AfrEA - Introduction et informations générales



À propos de l'AfrEA

L'Association africaine d'évaluation (AfrEA), fondée en 1999, est la principale organisation de renforcement des capacités d'évaluation et de plaidoyer en Afrique. Basée à Accra, au Ghana, l'AfrEA sert d'organe de coordination entre les organisations bénévoles nationales pour l'évaluation professionnelle (VOPE), les évaluateurs individuels et les institutions à travers le continent. L'AfrEA est riche de la diversité de ses membres, qui ont considérablement augmenté depuis sa création. Avec 40 VOPEs à travers le continent, l'AfrEA soutient la création et la croissance des associations nationales d'évaluation. En outre, l'AfrEA compte plus de 140 membres individuels et bénéficie de partenariats avec 13 organisations de développement. L'AfrEA est multilingue, représentant l'Afrique anglophone, francophone et lusophone, avec un nombre important de membres de l'Afrique du Nord arabophone.

Mission et objectifs

L'AfrEA se consacre à :

Soutenir les évaluations qui contribuent à un développement réel et durable en Afrique.



Promouvoir l'évaluation ancrée en Afrique et dirigée par l'Afrique en partageant les perspectives de l'évaluation africaine.



Encourager le développement et la documentation d'une pratique et d'une théorie de l'évaluation de haute qualité.



Soutenir la création et le développement d'associations nationales d'évaluation ou de VOPE.



Faciliter le renforcement des capacités, la mise en réseau et le partage des théories, techniques et outils d'évaluation entre les évaluateurs, les décideurs politiques, les chercheurs et les spécialistes du développement.



Encourager le développement et la documentation de pratiques, d'innovations et de théories d'évaluation de haute qualité par le biais du Journal africain de l'évaluation.



Les principes de l'évaluation en Afrique

Les principes d'évaluation africains (AEP), élaborés sous la direction de l'AfrEA de 2019 à 2021, complètent les normes d'évaluation mondiales existantes tout en répondant spécifiquement au besoin d'évaluations "Made in Africa". Cette approche met l'accent sur des principes ancrés dans les contextes, les besoins et les systèmes de connaissances africains, tout en intégrant des idées, des théories et des meilleures pratiques internationales précieuses.

Le journal africain de l'évaluation

Le Journal africain de l'évaluation (AEJ) a été créé en 2013 sous les auspices de l'AfrEA. En lançant cette revue, l'AfrEA a démontré son engagement indéfectible à :

1. **Constituer un corpus de connaissances** en matière d'évaluation de haute qualité et utile pour le développement.
2. **Développer une culture** de la publication avec examen par les pairs dans l'évaluation africaine.
3. **Stimuler** les réseaux de connaissances et les efforts de collaboration axés sur l'Afrique.
4. **Renforcer** la voix africaine dans l'évaluation.

Le journal publie des articles de haute qualité, évalués par des pairs, sur tout sujet lié à l'évaluation et fournit des informations ciblées d'intérêt professionnel aux membres de l'AfrEA et de ses associations nationales.

Les objectifs de l'AEJ sont les suivants

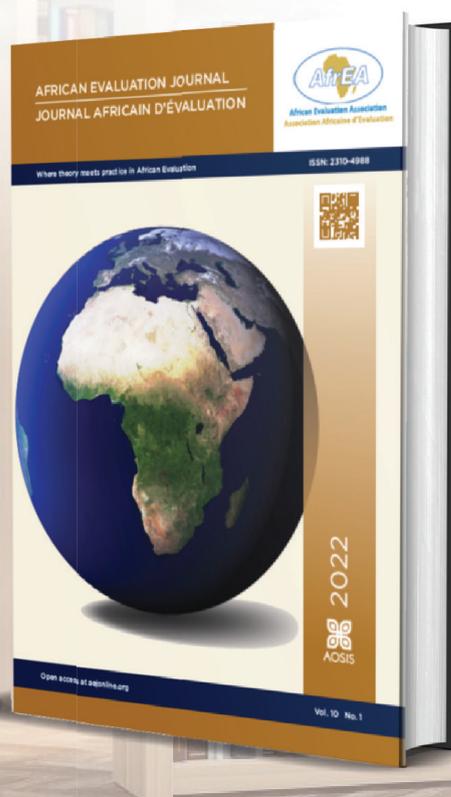
- ▶ **être une revue de haute qualité**, évaluée par des pairs, qui développe les connaissances et les pratiques liées à l'évaluation afin de soutenir des politiques de développement efficaces sur le continent africain.
- ▶ **fournir une plateforme** de communication pour les chercheurs et les praticiens de l'évaluation afin de partager et de débattre des idées sur la théorie et la pratique de l'évaluation en Afrique.
- ▶ **promouvoir l'enrichissement mutuel** des idées et des méthodologies entre les pays et entre les chercheurs et les praticiens de l'évaluation dans les pays développés et les pays en développement.
- ▶ **promouvoir la recherche** en matière d'évaluation et le travail d'auteur, ainsi qu'une culture de l'examen par les pairs au sein de la communauté africaine de l'évaluation.

À ce jour, la revue a publié

94 articles

12 Volumes

sur des thèmes
variés.



Gouvernance

Les activités de l'AfrEA sont régies par :

L'Assemblée générale :

L'Assemblée générale est la plus haute autorité de l'Association. Elle élit, inaugure et est représentée par le Conseil d'administration.

Le conseil d'administration :

Le conseil d'administration est responsable de la mise en œuvre des décisions et des politiques de l'assemblée générale et supervise l'administration quotidienne de l'association par divers comités et le secrétariat.

Le Comité exécutif :

Le comité exécutif (président, vice-président et trésorier) supervise la mise en œuvre et l'application des statuts.

Le Secrétariat :

Le secrétariat met en œuvre les plans, les politiques, les décisions et toute autre tâche opérationnelle recommandée par le conseil d'administration et directement liée aux activités de l'association.

Vision du plan stratégique 2024-2028 de l'AfrEA

La vision de l'AfrEA, telle que décrite dans son plan stratégique, est de contribuer au développement de l'Afrique en favorisant une culture de l'évaluation et de la prise de décision fondée sur des données probantes. L'AfrEA vise à renforcer les capacités d'évaluation et à promouvoir l'utilisation de l'évaluation pour éclairer les politiques et les programmes en Afrique.

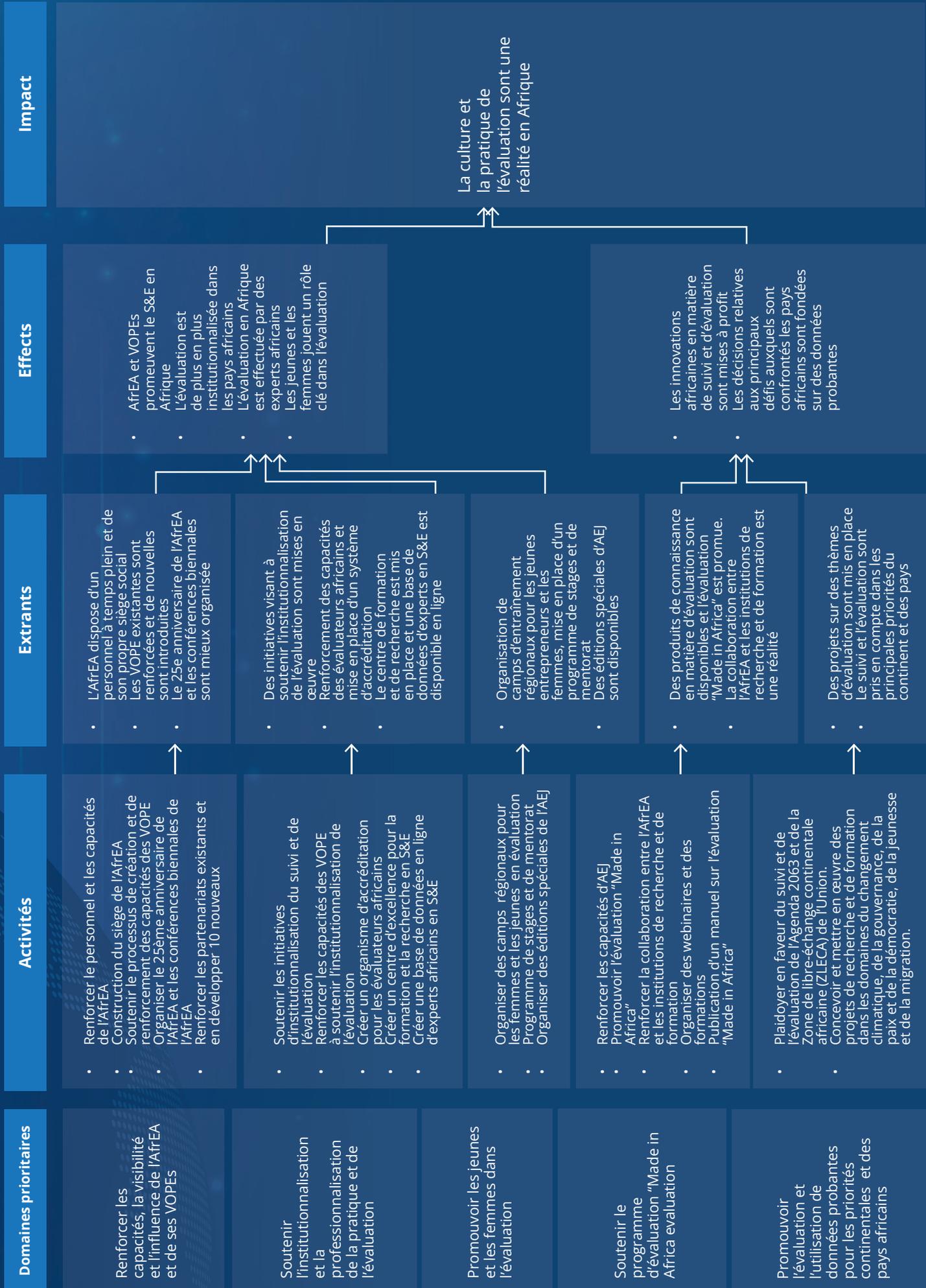
La vision du plan stratégique de l'AfrEA est alignée sur les objectifs de développement internationaux et régionaux, notamment les Objectifs de développement durable (ODD) et l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

L'orientation stratégique de l'AfrEA pour la période 2024-2028 s'articule autour de cinq objectifs clés, à savoir

- 1. Renforcer les capacités, la visibilité et l'influence de l'AfrEA et de ses VOPE membres ;**
- 2. Soutenir l'institutionnalisation et la professionnalisation de l'évaluation et de sa pratique ;**
- 3. Promouvoir les jeunes et les femmes dans l'évaluation ;**
- 4. Soutenir le programme d'évaluation Made in Africa ; et**
- 5. Promouvoir l'utilisation de l'évaluation et des données probantes pour informer et guider les décisions politiques sur les priorités africaines essentielles.**

La théorie du changement de l'AfrEA

Pour illustrer la vision stratégique de l'AfrEA pour 2024-2028, une théorie du changement est présentée dans le graphique ci-dessous. Ce tableau présente les initiatives stratégiques clés et leurs liens logiques. Il montre comment ces initiatives contribueront à la réalisation des changements souhaités et, en fin de compte, à la réalisation de la vision stratégique globale de l'AfrEA.



Domaines et activités prioritaires de l'AfrEA

4. 1 Renforcer les capacités, la visibilité et l'influence de l'AfrEA

Dans ce domaine prioritaire, AfrEA cherche à renforcer ses capacités internes pour mieux remplir sa mission. Cela implique principalement de renforcer le personnel permanent au siège d'Accra par des processus de recrutement et de formation, amplifiant ainsi l'efficacité d'AfrEA dans l'exécution des projets actuels et le lancement de nouvelles initiatives. En outre, des plans sont en place pour l'acquisition d'équipements et de fournitures de bureau.

Etant donné le stade de développement de l'AfrEA, il existe une vision pour établir un siège permanent à Accra, une étape importante puisque l'AfrEA a fonctionné sans siège lui appartenant depuis sa création en 1999. Cela donnerait à l'AfrEA une base

stable et symbolique, en particulier à l'approche de son 25e anniversaire en 2025. Une cérémonie de pose de la première pierre lors des célébrations de l'anniversaire pourrait marquer le lancement officiel de ce projet.

L'AfrEA joue un rôle central dans le plaidoyer en faveur de l'évaluation et de l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes. Pour maintenir et étendre son influence, l'AfrEA a l'intention de continuer à organiser des conférences biennales en 2026 et 2028.

Les partenariats stratégiques sont la clé de l'influence de l'AfrEA. L'organisation prévoit de renforcer les partenariats existants et d'en développer de nouveaux

Résultat 1 : Renforcement des capacités, de la visibilité et de l'influence de l'AfrEA

Activités	Sorties	2024	2025	2026	2027	2028
Recrutement de 4 personnes à temps plein pour l'AfrEA	Un chargé de projet, un assistant administratif, un comptable et un chargé de communication sont recrutés.					
Formation du personnel de l'AfrEA	Les membres du personnel sont formés et qualifiés					
Achat de mobilier de bureau pour le siège de l'AfrEA	Le siège de l'AfrEA est équipé avec un mobilier de bureau moderne, de matériel informatique et d'outils de travail.					
Rebranding de l'AfrEA (siège social, site web et canaux de médias sociaux)	Nouveau site web de l'AfrEA et pages de médias sociaux disponibles et alimentés					
Publication d'une lettre d'information de l'AfrEA par mois	Un bulletin d'information de l'AfrEA est publié chaque mois					
Construction du siège de l'AfrEA à Accra	L'AfrEA a son propre siège					
Organiser le 25e anniversaire de l'AfrEA	L'AfrEA célèbre son 25e anniversaire					
Organisation de 2 conférences bisannuelles de l'AfrEA	2 conférences biennales de l'AfrEA sont organisées					
Renforcer les partenariats existants et en développer 10 nouveaux	10 nouveaux partenariats stratégiques signés					



4. 2 Renforcer les capacités, la visibilité et l'influence de VOPE

Les VOPE, représentants nationaux et partenaires clés d'AfrEA, jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre des initiatives au niveau national. Consciente de cela, l'AfrEA donne la priorité au renforcement des capacités des VOPE afin d'atteindre ses objectifs stratégiques. Dans un premier temps, l'AfrEA vise à établir six nouveaux VOPE dans les pays africains, en se concentrant particulièrement sur les nations lusophones qui ne sont pas actuellement représentées au sein de l'AfrEA.

Cette expansion élargira la portée et l'influence de l'AfrEA. L'AfrEA proposera des programmes de formation aux membres des conseils d'administration des VOPE dans les domaines du leadership, de la gestion et de la défense des intérêts. En dotant les dirigeants de VOPE de ces outils, l'AfrEA renforcera leur efficacité en matière de suivi et d'évaluation des politiques. En outre, AfrEA collaborera avec les VOPE en participant activement à leurs semaines nationales d'évaluation. Cet effort commun permettra de sensibiliser et de promouvoir l'importance des pratiques d'évaluation dans chaque pays.

Résultat 2 : Renforcement des capacités, de la visibilité et de l'influence des VOPEs

Activités	Sorties	2024	2025	2026	2027	2028
Soutien à la création de 6 VOPE dans des pays où il n'en existe pas.	6 VOPE sont créés et mis en œuvre					
Formation en leadership, gestion et plaidoyer pour le suivi et l'évaluation pour 45 VOPEs	45 VOPE ont été formées au leadership, à la gestion et à la défense des intérêts.					
Création d'un site web, stratégie de marque sur les médias sociaux et acquisition de logistique pour 25 VOPEs	25 VOPE ont leur propre site web, leur page sociale et leur mobilier de bureau.					
Participation aux semaines nationales d'évaluation des VOPE	AfrEA organise un événement lors des semaines nationales d'évaluation des VOPEs					



4.3 Soutenir l'institutionnalisation de l'évaluation en Afrique

Dans ce domaine prioritaire, l'AfrEA vise à soutenir et encourager l'institutionnalisation de l'évaluation dans les pays africains à travers ses partenaires, les VOPEs. Appuyer l'institutionnalisation de l'évaluation dans les pays africains signifie que l'AfrEA, en partenariat avec les VOPEs, s'engage à soutenir les initiatives en cours dans les différents pays, mais aussi à jouer un rôle de catalyseur ou de moteur pour de nouvelles initiatives.

Pour atteindre cet objectif, l'AfrEA a prévu deux séminaires de formation pour les dirigeants de VOPE, axés sur leur rôle dans la promotion de l'institutionnalisation de l'évaluation. En outre, un cours en ligne spécifique soulignant l'importance des VOPE dans le processus d'institutionnalisation sera développé et lancé.

Afin de tirer parti des efforts existants et de cultiver des idées sur l'institutionnalisation de l'évaluation en Afrique, l'AfrEA a l'intention de publier une édition spéciale de l'AEJ consacrée à ce thème.

Résultat 3 : Soutenir l'institutionnalisation de l'évaluation en Afrique

Activités	Sorties	2024	2025	2026	2027	2028
Organiser 2 séminaires de formation sur la contribution des VOPE à l'institutionnalisation de l'évaluation	50 gestionnaires de VOPE formés à l'institutionnalisation de l'évaluation					
Concevoir un cours en ligne sur le rôle des VOPE dans l'institutionnalisation de l'évaluation	Un cours en ligne est disponible et accessible					
Organiser une édition spéciale de l'AEJ sur l'état de l'institutionnalisation de l'évaluation dans les pays africains.	15 articles scientifiques sur l'institutionnalisation de l'évaluation dans les pays africains sont disponibles					





4.4 Soutenir la professionnalisation de la pratique de l'évaluation en Afrique

Pour faire progresser la professionnalisation de la pratique de l'évaluation, en particulier à travers les approches d'évaluation Made in Africa, l'AfrEA prévoit d'initier et de soutenir les efforts de renforcement des capacités pour les évaluateurs africains. Ces efforts comprendront des sessions de formation en personne et en ligne spécialement conçues pour les évaluateurs africains, en collaboration avec les VOPE et nos partenaires locaux.

En outre, l'AfrEA reconnaît l'importance d'établir un mécanisme pour reconnaître et valider formellement les compétences des praticiens africains en matière d'évaluation. Dans cette optique, l'AfrEA vise à établir un organisme d'accréditation pour les évaluateurs africains, fondé sur des critères solides et normalisés. Ce système d'accréditation validera les compétences des évaluateurs et leur délivrera des certificats d'accréditation en conséquence.

L'AfrEA envisage également la création d'une plateforme en ligne contenant une base de données complète d'experts évaluateurs africains. Cette plateforme servira de ressource pratique pour ceux qui cherchent à faire appel à leurs services, en favorisant les opportunités de croissance professionnelle et en facilitant l'expansion du marché de l'emploi dans le domaine de l'évaluation à travers le continent.

Conformément à l'engagement de l'AfrEA de favoriser l'innovation dans les pratiques d'évaluation en Afrique, l'organisation prévoit d'établir un Centre d'excellence pour la formation et la recherche en matière de suivi et d'évaluation (S&E). Ce centre, qui sera situé au siège de l'AfrEA, soutiendra les efforts de recherche, facilitera les publications scientifiques et encouragera l'innovation dans les méthodologies d'évaluation "Made in Africa".

Résultat 4 : Soutenir la professionnalisation de la pratique de l'évaluation en Afrique

Activités	Sorties	2024	2025	2026	2027	2028
Organiser 8 séminaires thématiques (2 par an)	320 experts africains formés à l'évaluation					
Création d'un organisme d'accréditation pour les évaluateurs africains	Un organisme d'accréditation pour les experts africains en évaluation est mis en place et opérationnel. Un profil de compétences pour les évaluateurs africains est disponible.					
Création d'une base de données en ligne d'experts africains en S&E	La plateforme en ligne pour les évaluateurs africains est disponible					
Création d'un centre d'excellence pour la formation et la recherche en S&E	Création d'un centre de recherche et de formation au siège de l'AfrEA					
Organiser une formation en ligne sur les nouvelles approches d'évaluation chaque trimestre	1 formation en ligne sur les nouvelles approches d'évaluation est organisée chaque trimestre					

4.5 Promouvoir les jeunes et les femmes dans l'évaluation

Dans ses efforts pour faire progresser la représentation des jeunes et des femmes dans le domaine de l'évaluation, l'AfrEA a mis en avant plusieurs initiatives. Il s'agit notamment de l'organisation de trois bootcamps régionaux conçus pour les femmes et les jeunes évaluateurs émergents, de la mise en place d'un programme de stage associé à des opportunités de mentorat et de coaching, et de la publication d'éditions spéciales de l'AEJ. Les bootcamps régionaux pour les femmes et les jeunes visent à fournir aux participants de diverses régions une plateforme leur permettant d'acquérir de nouvelles compétences, de renforcer leurs capacités et de nouer des liens au sein de leurs communautés professionnelles.

Grâce au programme de stages d'évaluation, l'AfrEA collaborera étroitement avec les VOPE et les partenaires pour offrir aux femmes aspirantes et aux évaluateurs émergents de toute l'Afrique une expérience pratique inestimable dans le domaine de l'évaluation. Ces stages serviront de tremplin pour lancer une carrière réussie dans l'évaluation tout en dotant les participants de compétences et de connaissances essentielles. Les initiatives de mentorat et de coaching fourniront aux femmes et aux évaluateurs émergents des conseils précieux et des idées de la part de praticiens expérimentés, ce qui leur permettra de mener à bien leur carrière dans le domaine de l'évaluation. Enfin, la publication d'éditions spéciales de l'AEJ consacrées aux femmes et aux jeunes permettra de mettre en lumière leurs contributions et leurs points de vue dans le cadre de la recherche et de la pratique de l'évaluation.

Résultat 5 : Promouvoir les jeunes et les femmes dans l'évaluation

Activités	Outputs	2024	2025	2026	2027	2028
Organiser des bootcamps régionaux pour les évaluateurs femmes et les jeunes (anglophones, francophones et lusophones)	90 jeunes évaluateurs et femmes formés à l'évaluation					
Mettre en place un programme de stages pour les jeunes évaluateurs et les femmes	40 jeunes et femmes évaluateurs ayant une première expérience en matière d'évaluation					
Mettre en place un programme de mentorat et de coaching pour les jeunes évaluateurs et les femmes	40 jeunes et femmes évaluateurs bénéficient de l'expérience d'évaluateurs professionnels					
Organiser des éditions spéciales de l'AEJ pour les jeunes évaluateurs et les femmes	8 articles scientifiques sont publiés par de jeunes évaluateurs et femmes					



4.6 Soutenir le programme d'évaluation "Made in Africa"

Dans ce domaine prioritaire, l'AfrEA s'engage à soutenir les efforts qui promeuvent une évaluation ancrée dans les pratiques et les principes de l'Afrique.

Un aspect clé de cette entreprise est l'AEJ, créé pour faciliter la production et la diffusion des connaissances en matière d'évaluation à travers le continent. Pour atteindre cet objectif, l'AfrEA prévoit de recruter deux professionnels de la recherche pour aider les rédacteurs de l'AEJ dans la gestion du journal. Un soutien financier sera également apporté pour assurer la publication de trois éditions par an. Dans le cadre de la promotion de la production de connaissances, l'AfrEA publiera l'édition inaugurale d'un livre intitulé "Made in Africa Evaluation". Cette publication, qui servira de guide complet pour les évaluateurs du continent, vise à présenter les approches, les innovations et les principes d'évaluation africains.





En outre, l'AfrEA cherche à établir des accords de partenariat avec des centres de formation et de recherche en matière d'évaluation. En renforçant la collaboration avec des institutions réputées à travers l'Afrique, l'AfrEA vise à améliorer sa crédibilité et sa visibilité au niveau mondial, à utiliser les résultats de la recherche pour plaider en faveur de l'amélioration des pratiques et des politiques d'évaluation en Afrique, et à enrichir le contenu de publications telles que l'AEJ. Enfin, l'AfrEA a l'intention d'organiser des webinaires mensuels axés sur les innovations, les défis actuels et les perspectives d'avenir sur le continent. Ces webinaires visent à promouvoir la vulgarisation de l'évaluation en Afrique.

Résultat 6 : Soutien au programme d'évaluation "Made in Africa"						
Activités	Sorties	2024	2025	2026	2027	2028
Recruter 2 personnes à temps plein pour l'AEJ	2 personnes à temps plein sont disponibles pour l'AEJ					
Publier 3 éditions par an de l'AEJ	3 éditions par an de l'AEJ sont publiées					
Publication d'un manuel sur l'évaluation des produits fabriqués en Afrique	Publication d'un manuel sur l'évaluation des projets réalisés en Afrique					
Signature de 5 accords de partenariat avec des centres de recherche et de formation	5 accords de partenariat avec des centres de recherche et de formation sont signés					
Organiser un séminaire en ligne par mois sur l'évaluation de l'initiative "Made in Africa".	1 webinaire par mois sur les évaluations en Afrique est organisé					

4.7 Promouvoir l'utilisation de l'évaluation et des données probantes pour informer et orienter les décisions politiques sur les priorités africaines essentielles

L'AfrEA, en tant qu'organisation continentale, opère dans un contexte où les pays africains, à la fois individuellement et collectivement dans le cadre de l'Union africaine, sont confrontés à une myriade de défis. Ces défis ont conduit à la formulation d'agendas continentaux qui sont d'une importance capitale pour ces nations. En sa qualité d'entité panafricaine, l'AfrEA s'efforce de jouer un rôle central en contribuant à la réalisation de ces agendas par le biais de son plan stratégique, notamment en faisant progresser les efforts de suivi et d'évaluation et en promouvant la prise de décision fondée sur des données probantes. À cette fin, l'AfrEA prévoit d'organiser des ateliers

régionaux axés sur le suivi et l'évaluation des initiatives clés de l'Union africaine, notamment l'Agenda 2063 et la Zone de libre-échange continentale (ZLEC). En outre, l'AfrEA plaidera pour l'adoption d'une résolution par l'Union africaine afin de renforcer les pratiques d'évaluation et l'utilisation des données probantes à travers le continent. En outre, l'AfrEA vise à relever les défis urgents auxquels sont confrontés les pays africains par le biais des évaluations. Cela implique la mise en place d'initiatives de recherche et de formation dans des domaines critiques tels que le changement climatique, la gouvernance, la consolidation de la paix, la démocratie, l'autonomisation des jeunes et la migration. Ces projets permettront d'élaborer des politiques fondées sur des données probantes dans ces domaines respectifs, contribuant ainsi aux efforts de développement durable dans toute l'Afrique.

Résultat 7 : Promouvoir l'utilisation de l'évaluation et des données probantes pour les priorités de l'Union africaine et des pays africains

Activités	Sorties	2024	2025	2026	2027	2028
Organiser une table ronde régionale sur l'évaluation et les données probantes pour l'Agenda 2063 de l'Union africaine	Une déclaration sur l'évaluation de l'Agenda 2063 de l'Union africaine est disponible.					
Organiser une table ronde régionale sur l'évaluation et les preuves pour la zone de libre-échange continentale africaine de l'Union africaine (AfCFTA)	Une déclaration sur l'évaluation de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) de l'Union africaine est disponible.					
Promouvoir le vote d'une résolution sur l'évaluation par l'Union africaine	La résolution continentale africaine sur l'évaluation et les politiques fondées sur des données probantes est disponible					
Concevoir et mettre en œuvre un projet de recherche et de formation sur l'évaluation du changement climatique	Mise en œuvre d'un projet de recherche et de formation sur l'évaluation du changement climatique en Afrique					
Concevoir et mettre en œuvre un projet de recherche et de formation sur l'évaluation de la gouvernance, de la paix et de la démocratie	Mise en œuvre d'un projet de recherche et de formation sur l'évaluation de la gouvernance, de la paix et de la démocratie					
Concevoir et mettre en œuvre un projet de recherche et de formation sur l'évaluation des jeunes et de la migration	Un projet de recherche et de formation sur l'évaluation de la jeunesse et de la migration est mis en œuvre.					

Gouvernance du plan stratégique



Pour assurer une mise en œuvre et une coordination efficaces du plan stratégique, une structure à trois niveaux sera déployée : le comité de pilotage, le secrétariat exécutif, et les équipes de gestion de projet. Après avoir finalisé les accords avec les partenaires financiers ou techniques, le conseil d'administration de l'AfrEA mettra en place un comité de pilotage composé de membres du conseil d'administration, de représentants des partenaires financiers, des bénéficiaires du projet et d'experts compétents. Ce comité sera chargé de définir l'orientation générale du projet, de nommer les responsables du projet, d'approuver les méthodologies proposées et de procéder à des examens périodiques des résultats du projet. Sous la direction du conseil d'administration, le secrétariat exécutif de l'AfrEA supervisera les opérations du projet.

Ses responsabilités incluent la formulation d'un plan d'action complet du projet, la constitution et la supervision de l'équipe du projet, l'organisation de réunions régulières et la présentation de rapports au Conseil d'administration et au Comité de pilotage. L'équipe de gestion du projet, dirigée par le chef de projet et composée d'experts en la matière, sera chargée d'élaborer un plan d'action détaillé ainsi qu'un calendrier correspondant. Ce plan sera présenté au comité de pilotage et au conseil d'administration pour approbation. Le plan d'action de chaque projet doit décrire minutieusement les mesures nécessaires pour atteindre les résultats souhaités, y compris la description des tâches, l'affectation des ressources, les responsabilités attribuées, les délais, les mesures de performance et les protocoles d'établissement de rapports.



Plan de suivi et d'évaluation

Le succès de ce plan stratégique dépend d'un cadre efficace de suivi, d'évaluation, de rapport et d'apprentissage pour guider la mise en œuvre en suivant les activités et les résultats et pour permettre une intervention opportune en cas de déviations. Dans le cadre de ce suivi et de cette évaluation, l'AfrEA : i) développera des plans de travail annuels et des contrats de performance en ligne avec le plan stratégique ; ii) suivra et rendra compte sur une base trimestrielle de la mise en œuvre du plan stratégique ; iii) prendra des mesures correctives rapides pour tout écart dans la mise en œuvre ; iv) conduira une auto-évaluation annuelle et rendra compte de l'état de la mise en œuvre ; et v) assurera la mise en œuvre des recommandations des membres. Les mécanismes de suivi seront institutionnalisés en veillant à ce que tous les membres du secrétariat, du comité et les responsables de la mise en œuvre des projets préparent et rendent compte de manière responsable de l'état d'avancement des diverses activités.

L'AfrEA mettra également en place une plateforme de capitalisation, d'apprentissage et de partage des connaissances pour la réalisation de son plan stratégique.



36 Kofi Annan Avenue,
North Legon, Accra Ghana
info@afrea.org
+233 24 730 0373